

## Réfection du ponceau du pont de la promenade Prince of Wales

SN117640 (entre l'avenue Fisher et le chemin Colonnade) – ISD13-7078

### AVIS DE CONSTRUCTION

Juin 2015

Madame, Monsieur,

En juillet, la Ville d'Ottawa entamera des travaux de construction dans votre voisinage afin de remettre à neuf le ponceau du pont sous la promenade Prince of Wales, entre l'avenue Fisher et le chemin Colonnade.

- QUI :** La Ville d'Ottawa a embauché Marathon Drilling Limited pour la réalisation des travaux.
- POURQUOI :** Le ponceau du pont, qui a été construit en 1940 et dont les derniers travaux remontent à 1960, est une structure à semelle ouverte en béton armé dotée d'un tuyau en tôle ondulée qui se prolonge en amont. Le ponceau se trouve en piètre état et la digue au-dessus du ponceau a cédé du côté est de la promenade Prince of Wales.
- OÙ :** Le ponceau du pont se trouve à environ 150 m au sud de l'intersection de la promenade Prince of Wales et de l'avenue Fisher et il assure l'écoulement du ruisseau Nepean du bassin des eaux pluviales jusqu'à la rivière Rideau.
- QUOI :** Afin de limiter les perturbations de la circulation, une solution de remplacement ne nécessitant pas de creusement profond en travers de la promenade Prince of Wales a été mise en place. Ainsi, un nouveau tuyau en béton sera enfoui dans un axe parallèle au ponceau actuel puis, une fois le ruisseau dérivé dans ce tuyau, un second tuyau en béton sera glissé dans le ponceau actuel afin d'offrir une configuration renforcée ayant la capacité hydraulique requise. En préparation des travaux, la firme Enbridge Gas a dû déplacer une conduite à gaz à très haute pression le long de l'accotement ouest de la promenade Prince of Wales l'automne dernier.
- Des travaux d'amélioration de la sécurité de la piste cyclable prévus à l'angle de la promenade Prince of Wales et de l'avenue Fisher seront également intégrés à ce projet, afin d'en améliorer l'efficacité et d'en faciliter la coordination.
- Il n'y aura aucune réduction de voie sur la promenade Prince of Wales, mais il pourrait y avoir certaines interruptions de la circulation en raison du rétrécissement temporaire de la chaussée et du déplacement des voies selon les étapes de construction, afin de permettre aux camions de construction d'accéder et de sortir du chantier des deux côtés du chemin.
- QUAND :** Les travaux débuteront vers le milieu ou la fin de juillet et devraient prendre fin à l'automne 2015.

#### Accessibilité et perturbations pendant les travaux

La Ville d'Ottawa accorde une grande importance à l'accessibilité. Si vous avez des besoins spéciaux en matière d'accessibilité, veuillez communiquer avec l'inspecteur de la Ville sur le chantier ou le représentant de l'entrepreneur. Si les activités de construction causent la perte de l'accès à votre propriété ou à votre commerce, des avis vous seront envoyés au préalable et d'autres voies d'accès et possibilités de stationnement vous seront proposées.

L'entrepreneur Marathon prendra toutes les précautions nécessaires pour minimiser les interruptions de service afin d'éviter de perturber la vie quotidienne de votre famille ou les activités de votre entreprise. Toutefois, comme vous pouvez l'imaginer, les travaux pourraient tout de même entraîner certaines répercussions, comme des retards et des détours lorsque vous circulez dans la zone de construction, du bruit, de la poussière et des vibrations.

#### Évaluation préalable aux travaux

Vous pourriez ressentir des vibrations en raison de l'utilisation d'équipement lourd. Il s'agit d'une situation courante qui ne cause généralement pas de problème. Conformément aux exigences du contrat, si votre propriété est située dans les limites désignées du projet, le sous-traitant de Marathon, Explotech, communiquera avec vous sous peu pour organiser l'inspection de votre maison et de votre propriété. Le choix vous revient d'accepter ou non de faire inspecter votre propriété, mais

nous vous recommandons fortement de le faire. Il serait également judicieux d'évaluer vous-même l'état de votre bâtiment avant le début des travaux. Votre évaluation devrait comprendre des photographies et/ou des fichiers vidéo.

L'entrepreneur est entièrement responsable de tout dommage à une propriété privée attribuable à ses activités de construction. Si vous pensez que les travaux de construction ont causé des dommages à votre propriété, veuillez communiquer directement avec l'entrepreneur.

## Coordonnées

La Ville se fait un devoir de limiter les perturbations et les inconvénients pour le public durant les travaux de réfection. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration. Si vous avez des questions ou des préoccupations durant les travaux, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

### Gestionnaire de projet de la Ville

Jonathan Knoyle, ing.  
Gestionnaire principal de projet  
Construction et Design municipaux – Ouest  
Services d'infrastructure  
100, promenade Constellation  
Ottawa (Ontario) K2G 5J9  
[jonathan.knoyle@ottawa.ca](mailto:jonathan.knoyle@ottawa.ca)  
Tél. : 613-580-2424, poste 16436

### Inspecteur de la Ville sur le chantier

Alan Trafford  
Technicien en construction  
Construction et Design municipaux – Ouest  
Services d'infrastructure  
100, promenade Constellation  
Ottawa (Ontario) K2G 5J9  
[alan.trafford@ottawa.ca](mailto:alan.trafford@ottawa.ca)  
Tél.: 613-769-8775

### Représentant de l'entrepreneur

Tyler Gordon  
Gestionnaire de projet  
Marathon Drilling Limited  
6847, promenade Hiram  
Greely (Ontario) K4P 1A2  
[tgordon@marathondrilling.com](mailto:tgordon@marathondrilling.com)  
Tél. : 613-223-9644

c.c. : Conseiller Riley Brockington  
Conseiller Keith Egli

Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande, en cliquant sur le lien suivant : [www.ottawa.ca/formataccessible](http://www.ottawa.ca/formataccessible).